NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

71 Nº 3 1949

Les manuscrits découverts dans le désert de Juda

BAUCHET, P., LAMBERT, G.

p. 286 - 306

https://www.nrt.be/it/articoli/les-manuscrits-decouverts-dans-le-desert-de-juda-2734

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

LES MANUSCRITS DECOUVERTS DANS LE DESERT DE JUDA

Il pourrait paraître prématuré d'écrire sur ce sujet. Nous ne disposons que d'informations incomplètes. Un an et demi après la découverte, aucun manuscrit n'a encore été publié. Il se rencontre même des orientalistes qui évoquent le souvenir de la fraude retentissante dépistée, il y a quelques dizaines d'années, par Clermont-Ganneau. Un certain Shapira, juif converti au protestantisme, avait présenté au British Museum un manuscrit du Deutéronome sur bandes de cuir dans un alphabet très archaïque, apparenté à celui de la stèle de Mésha. Un bédouin, racontait Shapira, avait trouvé ce manuscrit quelque part en Transjordanie, dans une caverne des environs de l'antique Aroer, près de l'ouadi Modjeb, le fleuve Arnon de la Bible. Clermont-Ganneau (1) a raconté comment il s'était rendu compte que le manuscrit était un faux et comment, non sans difficulté et désagrément pour lui-même, il avait détrompé un savant comme Ginsburg, ainsi que les conservateurs du Musée Britannique : déjà ils avaient exposé dans leurs vitrines les « précieuses » bandes de cuir. L'histoire eut un épilogue tragique : le faussaire, réfugié à Rotterdam, se brûla la cervelle d'un coup de revolver.

Personne n'aime d'être dupe. Et quand on vient de nouveau raconter qu'un bédouin a trouvé des manuscrits hébreux dans une grotte du désert de Juda, on comprend ceux qui élèvent des doutes aussi longtemps qu'on ne leur fournit pas des preuves irréfutables.

Toutefois on a estimé qu'il convenait de dire aux lecteurs de la N.R. Th. ce que l'on sait de cette découverte. Quant à son authenticité, on constate que le R. P. Augustin Bea, Recteur de l'Institut Biblique Pontifical, exégète dont la prudence est exemplaire, écrit dans « Biblica » (2) : « (Horum manuscriptorum) genuinitatem viri docti qui ea viderunt sine ulla haesitatione admittunt ». Dans une correspondance récente de Jérusalem, nous lisons le même avis exprimé à peu près dans les mêmes termes. D'autre part, une revue juive (3) d'Amérique exprime avec force l'avis que, même si ces manuscrits ne sont pas une fraude, ils n'ont pas l'importance qu'on prétend leur donner, car ils ont été composés au moyen âge et ne sont donc nullement, comme on le dit, du dernier siècle avant l'ère chrétienne, ni même du premier siècle de cette ère. Devant une divergence d'opinions aussi

(1) Ch. Clermont-Ganneau, *Les fraudes archéologiques en Palestine*, Paris, 1885, 185-266.
(2) *Biblica*, XXIX, 448.
(3) *The Jewish Quarterly Review*, XXXIX, 235-247.

nette, nous nous placerons dans l'hypothèse de l'authenticité, tout en comprenant, chez ceux qui l'éprouvent, la « formido oppositi ».

« Qu'allaient faire ces manuscrits dans le désert de Juda ? », se demanderont certains lecteurs. Jetons les yeux sur une carte de la Palestine. Entre la Mer Morte et la route qui passe par Jérusalem, Bethléem, Hébron, s'étend une région désertique caractérisée par des vallées profondes, qui s'allongent parallèlement d'est en ouest et descendent vers la vallée du Jourdain et le Lac Asphaltite. Sur les flancs escarpés de ces ouadis s'étagent des éboulis de roches parmi lesquelles s'enfoncent des grottes et des cavernes aux multiples cachettes.

La route qui va de Jérusalem à Jéricho passe au nord de ce désert et l'on sait par la parabole du Bon Samaritain combien au temps du Seigneur cette route était mal famée. Les voleurs qui détroussaient les voyageurs trouvaient dans le désert proche un sûr refuge. Plus au sud, en partant de Bethléem, on s'avance par des chemins qui ne sont praticables qu'à pied ou à dos d'âne jusqu'au cœur du désert de Juda. Nous avons gardé le souvenir d'une excursion en cet endroit durant un voyage d'études en Orient. C'était au mois d'août. Partis de Bethléem très tôt dans la matinée, nous nous avançons à dos d'âne vers le tombeau d'Hérode en passant par un campement de la tribu des Ta'amir. Ces semi-nomades sont chez eux dans le désert de Juda. Nous nous rendons ensuite à l'Ouadi Khareitoun, à quatre kilomètres au sud. Nous y descendons en dégringolant de roche en roche. Les ânes viennent derrière, non sans difficulté. Au fond de la vallée, il faut s'arrêter quelques minutes pour donner aux dernières montures le temps de nous rejoindre, puis nous nous mettons à escalader l'autre versant jusqu'à la caverne de Saint Chariton, le plus ancien moine de la Palestine. Cette retraite est d'accès difficile. Suivant de vieux documents (4), on l'appelait la grotte « suspendue » : elle était sur la pente escarpée de la vallée et l'on n'y pénétrait qu'à l'aide d'une échelle. Nous finissons pourtant par nous y hisser. C'est une caverne à compartiments que relient des couloirs étroits. L'après-midi, on continue à gravir l'Ouadi et l'on se dirige vers les ruines de Thékoa, la patrie du prophète Amos. On y arrive vers cinq heures du soir. « Tanta est eremi vastitas... », dit saint Jérôme (5) en parlant de la patrie du prophète montagnard. Les Bédouins Ta'amir qui nous ont accompagnés depuis leur campement évoquent pour nous l'image et le souvenir du pasteur de chèvres dont Jahvé fit un jour le prédicateur de sa justice.

Mais, au fait, pourquoi ces hommes ont-ils mis leurs pas dans les

(4) *Acta Sanctorum* (28 sept.), 616.
(5) *P.L.*, XXV, 990.

nôtres durant toute cette journée ? Serait-ce par courtoisie envers des étrangers qui visitent « leur » désert ? Peut-être, mais c'est aussi pour exercer une surveillance discrète. Certaines grottes leur servent de greniers pour leur provision de blé. Nous avons observé au passage des cavernes dont l'entrée était solidement barricadée.

Au cours des siècles, les grottes du désert de Juda ont servi de repaire aux voleurs, de retraite aux anachorètes, de grenier aux bédouins qui y gardent leur blé à l'abri des intempéries. Faut-il après cela s'étonner qu'un jour, dans l'antiquité ou au moyen âge, les chefs d'une synagogue ou les membres d'une secte juive soient venus y cacher une « bibliothèque sacrée » qu'ils voulaient soustraire au danger, soit de profanation, si sévissait une persécution, soit de destruction, si la guerre ravageait le pays. On peut encore penser à un « ensevelissement » de rouleaux déclarés inutilisables.

L'usage antique de cacher des manuscrits dans des vases en terre cuite était connu, au moins par les affirmations d'anciens écrivains ecclésiastiques. Eusèbe (6) et saint Épiphane (7) parlent de livres hébreux et grecs cachés dans des jarres et retrouvés à Jéricho en l'année 217, sous le règne de Caracalla. Ils font mention d'une autre découverte du même genre à Nicopolis en Grèce sur le rivage d'Actium. Certaines versions grecques utilisées par Origène dans la composition de ses Hexaples (8) proviendraient de ces trouvailles.

Les faits qu'on vient d'exposer aident à admettre le caractère vraisemblable de la découverte de 1947. Un douteur systématique ne manquera pas d'objecter qu'un faussaire intelligent se devait de tirer parti de cette vraisemblance même et l'on a vu que le trop célèbre Shapira n'y avait pas manqué. L'avenir dira si, cette fois, le vraisemblable était vrai. En attendant, contentons-nous d'exposer les faits tels qu'ils sont venus à notre connaissance (9), « quantum humana fragilitas nosse sinit ».

Ainsi donc, durant l'été de 1947, un bédouin de la tribu des Ta'amir transportait des « marchandises » de la vallée du Jourdain à Bethléem. Il s'engagea dans le désert de Juda par un ouadi qui débouche en face de l'extrémité septentrionale de la Mer Morte. Chercha-t-il parmi les rochers un abri ? un entrepôt ? Il ne faut pas oublier que la guerre sévissait dans le pays. Toujours est-il qu'il

(6) *P.G.*, XX, 556.
(7) *P.G.*, XLIII, 265, 268.
(8) *Dict. de la Bible*, de Vigouroux, III, 699.
(9) Nos informations sont prises aux sources suivantes :
BA = *The Biblical Archaeologist*, XI, 3.
BASOR = *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 110, 111, 112.
MEG = E. L. Sukenik, *Meghillôt ghenouzôt* (Rapport préliminaire en hébreu moderne), Jérusalem, 1948.

trouva une grotte suspendue à flanc de colline. Par suite d'un éboulement, l'entrée était en bonne partie obstruée. C'est par un trou étroit que le bédouin y pénétra et y découvrit des vases en terre cuite. Quelques-uns seulement étaient intacts ; les autres, brisés, laissaient voir leur contenu : des rouleaux manuscrits. Chacun de ces rouleaux était enveloppé dans des linges imprégnés d'un enduit protecteur : linges bituminés, disent les uns ; enduits de poix, disent les autres ; trempés dans un mélange qui paraît être d'argile et de cire, a-t-on dit encore.

Par une curieuse coïncidence, Shapira avait assuré qu'on avait retrouvé son Deutéronome enveloppé dans des linges noirâtres et embaumé à la mode égyptienne. En fait de découvertes archéologiques, l'Egypte est volontiers citée comme fournissant les meilleures analogies. Aussi nous ne nous étonnons pas des considérations sur l'état remarquable de conservation de certains manuscrits du désert de Juda. Il faut attribuer ce fait, dit-on, au soin avec lequel ces rouleaux ont été enfermés dans leurs jarres, mais aussi à la situation de la caverne où ils ont été cachés : on y retrouve à peu près les conditions climatiques de la Haute Egypte et du Fayoum.

Le bédouin, arrivé à Bethléem, s'en vint offrir sa trouvaille à un marchand d'antiquités musulman. Pour tout le lot de rouleaux il demandait vingt livres. « Vingt livres », s'exclama l'antiquaire, plus marchand que savant, « pour ces vieux rouleaux mangés des vers, alors que dans la première synagogue venue, je puis me procurer à bien meilleur prix des rouleaux tout neufs ! ». Il jeta un coup d'œil rapide sur les manuscrits, s'imagina qu'il s'agissait de textes syriaques en écriture dite « estrangelo » et suggéra au bédouin d'aller présenter sa marchandise aux Syriens de Bethléem. Ceux-ci avertirent leur Métropolitain, Monseigneur Athanase Yeshue Samuel, en résidence à Jérusalem. L'évêque acheta les rouleaux les mieux conservés. Ils furent déposés à la bibliothèque du couvent de Saint-Marc à Jérusalem. Ce monastère est situé dans la vieille ville et occupé par des moines syriens orthodoxes. Dans l'entretemps, il semble que l'antiquaire musulman de Bethléem se soit ravisé. Il fit avertir le Professeur Eleazar Lipa Sukenik de l'Université hébraïque de Jérusalem qu'il y avait possibilité d'acquérir quelques rouleaux. C'est à travers les réseaux de fils de fer barbelés, séparant diverses zones de la Palestine en guerre, que le Docteur Sukenik négocia cet achat. Le 29 novembre 1947, jour de la proclamation de l'Etat d'Israël, il entrait en possession de quelques manuscrits pour le compte du Musée de l'Université. Ce fut avec l'aide d'une fondation juive (Mosad Bialik) et celle de feu le Docteur Magnes, ancien Président de l'Université. De plus il trouva à Bethléem des amis chrétiens et musulmans qui l'aidèrent beaucoup en ces circonstances.

On a généralement parlé de onze rouleaux vendus par le bédouin.

Le couvent de Saint-Marc en acheta cinq et les six autres allèrent à l'Université hébraïque de Jérusalem. Il est intéressant de savoir qu'en janvier 1948, le couvent de Saint-Marc avait offert de vendre au Professeur Sukenik les cinq rouleaux achetés quelque temps auparavant. Ce dernier les accepta pour quelques jours, les examina, prit copie des chapitres 42 et 43 d'Isaïe et restitua les volumes au couvent. La situation à Jérusalem à cette époque ne permit pas de poursuivre les négociations pour leur acquisition.

C'est alors, le 19 février 1948, que les moines de Saint-Marc prirent contact avec l'*American School of Oriental Research* à Jérusalem. Le Docteur Trever ([10]) a raconté comment il avait reçu ce jour-là un coup de téléphone du Père Butros Sowmy du couvent de Saint-Marc. Avec une prudence qui a tout l'air d'une rouerie orientale, le moine déclara qu'en travaillant dans la bibliothèque du couvent, il était tombé sur des rouleaux en ancien hébreu. Leur catalogue, disait-il, ne fournissait sur ces manuscrits aucune indication et il désirait demander des lumières à l'*American School*. Ce n'est que plus tard que, mis en confiance, les moines de Saint-Marc racontèrent les rétroactes de la découverte. A la fin du mois d'août 1947, le Père Bulos avait été conduit par le bédouin dans la grotte. Il y avait vu des fragments de manuscrits, des débris de vases et, à proximité, des traces de tombes anciennes. Le bédouin lui avait dit encore qu'il avait pris les jarres intactes et les utilisait pour garder de l'eau. Les « scholars » américains essayèrent, mais en vain, de faire acheter ces jarres. Du moins réussirent-ils à photographier les rouleaux qu'il fut possible de dérouler. Finalement, ils donnèrent aux moines le conseil de mettre les manuscrits en lieu sûr, dans un pays voisin. Il semble bien qu'on les transporta en Transjordanie, à moins que ce ne soit encore ailleurs !... On fut bien inspiré en prenant cette mesure de précaution : dans des combats ultérieurs dont la vieille ville de Jérusalem était l'enjeu, le couvent de Saint-Marc fut atteint par les projectiles de l'artillerie et le Père Butros Sowmy fut tué ([11]).

Parmi les cinq rouleaux acquis par les moines de Saint-Marc, il y a lieu de distinguer :

un rouleau qui est une copie complète du livre d'Isaïe ;

un rouleau qui contient un commentaire d'Habacuc ;

deux rouleaux appartenant à un seul écrit qui semble être le manuel de discipline d'une secte juive ;

un cinquième rouleau qu'on n'avait pas encore déroulé.

Les six rouleaux de l'Université hébraïque se répartissent comme suit :

---

(10) BA, XI, 3, 46-47.
(11) BASOR, 111, 3, n. 2.

un rouleau contenant une œuvre qu'on propose d'intituler : « Combat des fils de lumière contre les fils de ténèbres » ;

trois rouleaux appartenant à un même ouvrage auquel M. Sukenik donne pour titre : « Chants d'action de grâces » ;

deux rouleaux qu'on n'a pas encore réussi à dérouler.

D'une manière générale on peut dire que les volumes achetés par les moines de Saint-Marc sont en meilleur état que ceux acquis par l'Université hébraïque.

On a dit de divers côtés ([12]) que le Professeur Sukenik possédait un autre texte d'Isaïe. Ce renseignement est inexact. On n'a retrouvé au désert de Juda qu'un seul texte d'Isaïe. Les auteurs qui ont affirmé le contraire ont été induits en erreur par le fait suivant. Dans un rapport préliminaire ([13]) sur les rouleaux en sa possession, M. Sukenik a publié aussi les chapitres 42 et 43 tels qu'il les avait transcrits pendant les quelques jours où il avait eu à sa disposition le rouleau qui était la propriété du couvent de Saint-Marc. Quand l'American School publia à son tour la photographie du chapitre 40 ([14]), du même manuscrit, les auteurs dont il vient d'être parlé, jugeant d'après les us et coutumes de l'Occident, estimèrent que le Professeur de l'Université hébraïque de Jérusalem ne pouvait avoir publié qu'un autre texte d'Isaïe, dûment entré en sa possession. Il n'en était rien. M. H. L. Ginsberg semble très fier pour M. Sukenik de ce bon tour joué aux Américains : « Sukenik was anyhow able to print, at the end of his volume, the text of Isa. 42-43 according to the Syrian-owned scroll before any part of the latter was published in the United States » ([15]). Une lettre de Jérusalem, datée du 15 janvier 1949, nous apprend que les moines syriens auraient vendu le rouleau d'Isaïe aux Américains.

Le rouleau d'Isaïe ([16]) est long de 7,24 mètres ; sa hauteur est de 26 centimètres. Il est formé de 17 sections de parchemin cousues bout à bout. Ces sections sont de longueur variable : la plus courte mesure 25,5 centimètres et contient deux colonnes d'écriture, tandis que la plus longue, avec quatre colonnes, mesure 63,5 centimètres. Deux sections ne portent que deux colonnes de texte ; dix en contiennent trois et cinq en ont quatre. En tout, 54 colonnes d'écriture. La largeur des colonnes varie suivant la longueur des sections de parchemin. La cinquante-deuxième est la plus étroite (un peu plus de 9 centimètres). La onzième est la plus large (16,5 centimètres). Chaque colonne compte 29 lignes d'écriture. Le scribe a ligné ses

(12) *La Croix*, 18 août 1948 ; BASOR, 110, 3 ; *Biblica*, XXIX, 447 ; *La Documentation catholique*, XLVI, 285, n. 1.
(13) MEG, 36-43.
(14) BASOR, 111, 6.
(15) BASOR, 112, 20.
(16) BA, XI, 3, 48.

feuilles de parchemin avec un instrument légèrement tranchant. Il n'a pas posé les lettres sur la ligne, mais il les a suspendues à la ligne. A la différence des onciaux grecs, les mots sont soigneusement séparés. Il n'y a naturellement pas d'indication de chapitres, mais bien de paragraphes, au moyen de blancs qui facilitent singulièrement la lecture. L'écriture est régulière et témoigne de la grande habileté du scribe. Ce qui ne signifie pas qu'il n'ait commis aucune erreur ou omission. Elles ont été corrigées ou réparées par une seconde main (17).

Le manuscrit donne le texte complet d'Isaïe, les soixante-six chapitres que nous lisons dans nos Bibles actuelles. Quelle est la relation entre le texte du manuscrit retrouvé et le texte massorétique ?

La comparaison portant sur les chapitres 42-43, d'après le texte édité par le Professeur Sukenik a été faite par le R. P. J.-M. Paul Bauchet, O.C.D., qui a envoyé à la N.R.Th. les résultats de son étude résumés en une « Brève Documentation » : la N.R.Th. la publie à la suite de cet article.

Le même travail a été fait sur la reproduction photographique du chapitre 40 par un étudiant de notre Séminaire d'Ecriture Sainte, le R. P. Chéga Vermes, des Prêtres de N.D. de Sion. Il a dressé une liste de quelque 90 variantes. Il en est une qui ne manque pas d'intérêt. Au début du verset 12, le texte massorétique porte : « Qui a mesuré dans le creux de la main *les eaux* ? ». Ce dernier mot est en hébreu *majim*, c'est-à-dire : mem, jod, mem. Le manuscrit porte un double jod, c'est-à-dire : mem, jod, jod, mem, ce qui donne la lecture : *mê jâm* (18), et comme traduction : « Qui a mesuré dans le creux de la main *les eaux de la mer* ? ». Ainsi se retrouve au verset 12 l'énumération des diverses régions de l'univers créé par Jahvé : la mer, le ciel, la terre. L'examen des autres variantes conduit à des conclusions qui rejoignent celles du R. P. Bauchet et sont confirmées par l'étude de M. Millar Burrows sur les « Variant Readings in the Isaiah manuscript » (19). Cet auteur croit pouvoir affirmer que le texte du manuscrit est substantiellement le texte conservé par les Massorètes. « Differing notably in orthography and somewhat in morphology, it agrees with the Masoretic text to a remarkable degree in wording. Herein lies its chief importance, supporting the fidelity of the Masoretic tradition. »

C'est fort bien, à une condition toutefois : c'est que le manuscrit soit vraiment ancien et notablement antérieur au travail de fixation du texte par les Massorètes. Or, une fois admise l'authenticité du rouleau, il s'agira de dire son âge. Déjà sur ce point commencent à s'affronter des opinions très divergentes.

(17) BASOR, 111, 4-9.
(18) On attendrait « mê haj-jâm » (avec l'article), comme dans A m o s, V, 8.
(19) BASOR, 111, 16-24.

Pour M. Sukenik, aucun des rouleaux du désert de Juda n'est postérieur à l'an 70 après Jésus-Christ. Quant au rouleau d'Isaïe, il le considère comme antérieur à l'époque des Macchabées. M. W. F. Albright a exprimé une opinion à peu près identique (20). L'argument principal de ces deux savants semble être surtout la comparaison entre l'écriture du rouleau d'Isaïe et celle du papyrus Nash (21). M. Albright n'hésite même pas à dire qu'il considère l'écriture du manuscrit d'Isaïe comme plus ancienne que celle du papyrus Nash. D'après lui, la première est « early Maccabaean », tandis que la seconde est « late Maccabaean ». Au premier coup d'œil, on ne peut pas nier une certaine similitude entre les deux écritures ; mais on ne peut pas non plus perdre de vue que les estimations sur l'âge du papyrus Nash oscillent entre le second siècle avant J.-C. et le second siècle après. Au reste, l'on sait que, pour établir l'histoire de la paléographie hébraïco-araméenne (22), on manque de documents pour la période qui va de 400 au 1er siècle avant J.-C. Il est d'autres savants qui sont prêts à admettre l'authenticité des rouleaux, mais ils trouvent les dates proposées par MM. Sukenik et Albright beaucoup trop exagérées. Ils feraient descendre les manuscrits au deuxième ou même au troisième siècle après J.-C. Enfin un savant juif américain va même jusqu'à prétendre qu'il faut les faire descendre au moyen âge. Comme il a exprimé cet avis au sujet du commentaire d'Habacuc, nous en reparlerons plus loin. Les opinions valent les arguments qui les étayent. Il faut attendre une publication plus complète des textes pour permettre aux unes et aux autres de se produire avec une garantie suffisante d'objectivité. Dans l'entretemps, « grammatici certant et adhuc sub iudice lis est ».

Une dernière question concernant le rouleau d'Isaïe : nous croyons volontiers M. John Trever (23), quand il nous dit que c'est celle qu'on lui a le plus souvent posée : ce texte retrouvé apportera-t-il une lumière nouvelle au problème longuement débattu de la composition du livre d'Isaïe ? Même en admettant que le rouleau ait été écrit vers 150 avant J.-C., il est clair qu'à cette époque le texte d'Isaïe était fixé. Nous savons par le témoignage de l'Ecclésiastique (24) que déjà vers 190 ou 180 avant J.-C. on considérait le grand prophète du huitième siècle comme l'auteur des 66 chapitres. Ce n'est donc vraisemblablement pas au manuscrit du désert de Juda qu'il faut demander une réponse à la question du deutéro- et du trito-Isaïe.

---

(20) BASOR, 110, 3 — 111, 3.
(21) Sur le papyrus, cfr *Revue Biblique*, 1904, 242-250. Norbert Peters, *Die älteste Abschrift der zehn Gebote, der Papyrus Nash*, 1905 ; *Journal of Biblical Literature*, LVI, 1937, 145-176.
(22) *Encyclopaedia Judaïca*, Berlin, Eschkol, II, 419.
(23) BASOR, 111, 9, note 19.
(24) *Ecclésiastique*, XLVIII, 24-25 (LXX), 27-28 (*Vulg.*).

Le rouleau contenant un commentaire d'Habacuc a été en partie endommagé par les vers. Le début du texte se présente comme un fragment rongé et détaché ([25]). Le rouleau se compose de deux bandes de cuir dont la seconde est longue de 81 centimètres. Selon toute probabilité, la première était d'une longueur sensiblement égale, peut-être un peu plus courte, si bien que le rouleau entier mesurait environ 1,55 mètre.

Il comporte treize colonnes d'écriture. Chaque colonne comptait probablement 19 lignes, mais le bas du manuscrit a été mangé par les vers sur toute sa longueur. Deux ou trois lignes ont ainsi disparu. A l'endroit où il est le plus haut, le manuscrit mesure actuellement 14 centimètres. Sa hauteur originale était vraisemblablement de 18 centimètres ([26]).

Avant que d'écrire, le scribe avait tracé non seulement des lignes horizontales, mais aussi des traits verticaux, délimitant la largeur des colonnes. Cette largeur n'est pas toujours la même : elle oscille entre 9 et 12 centimètres. Comme dans le rouleau d'Isaïe, le scribe a suspendu les lettres à la ligne. Son écriture est claire, large, régulière. Elle diffère de celle du rouleau d'Isaïe, comme de celle du rouleau que l'American School a appelé le « Sectarian Document ».

Le manuscrit nous livre une sorte de commentaire sur les deux premiers chapitres du prophète Habacuc. L'auteur ne s'est pas intéressé, semble-t-il, à la « tefillah » ou cantique d'Habacuc qui constitue le troisième et dernier chapitre du livret prophétique. Le commentateur procède comme suit : il cite une portion du texte, souvent en la faisant précéder des mots : « wa-asher amar », (quod autem dicit), puis il fournit de ce texte une explication, disons mieux, une adaptation, qu'il introduit par l'une des formules suivantes :

« pasheru 'al... », (haec referuntur ad...) ;
« pashar had-dabar 'al... », (refertur hoc verbum ad...) ;
« pashar had-dabar asher... », (significat hoc verbum quod...) ;
ou simplement : « pasheru », (haec significant).

Au premier abord, il semble naturel de demander à ce commentaire des réponses, ou du moins des éléments de réponse aux nombreux problèmes que pose le petit livre d'Habacuc. Il faut y renoncer. Pour autant qu'on peut s'en rendre compte par la traduction que nous livre M. W. H. Brownlee ([27]), ce « midrash », (si l'on veut appeler ainsi cet ouvrage), ne se signale nullement par la préoccupation d'une exégèse littérale. Il s'agit bien plutôt d'une accommodation qui tire le texte dans un sens répondant aux idées et préoccupations d'un milieu juif déterminé. Quel est ce milieu ? Une secte ? Laquelle ?

(25) BA, XI, 3, p. 59, fig. 6.
(26) Photographie des col. 2-3 : BASOR, 111, 15, fig. 3.
(27) BASOR, 112, 8-18.

Faisons d'abord une première constatation. On sait que la seule donnée historique précise dans le petit livret d'Habacuc est la mention des « Kasdim », (Chaldéens) : « Voici, dit Jahvé, que je suscite les Chaldéens, peuple féroce et impétueux » (28). Tenant compte de cet élément, les exégètes catholiques jugent que la prophétie d'Habacuc paraît bien appartenir à l'époque qui a immédiatement suivi la bataille de Karkémish (608) (29). C'est la position réaffirmée récemment encore par M. P. Humbert : « L'ensemble du livre d'Habacuc aurait vu le jour à la veille de 602/601 » (30). Or cette unique donnée historique avait été mise en doute par Duhm, Procksch, Torrey, qui, au lieu de « Kasdim », voulaient lire « Kittim ». D'après Duhm, « Kasdim » devait être considéré soit comme une glose marginale qui s'était substituée à la leçon primitive « Kittim », soit comme une corruption de cette dernière. Quant au terme « Kittim », il a d'abord désigné les habitants de Chypre, dont la capitale Kittion était une colonie de Tyr. Le terme a été appliqué ensuite, dans un sens plus large, aux habitants des îles et des côtes de la Méditerranée, en particulier de la Grèce. Enfin on l'a employé pour désigner les Grecs et les Macédoniens du temps d'Alexandre le Grand et de ses successeurs. Dans la pensée de Duhm, le livre d'Habacuc était à placer au temps d'Alexandre.

Voici que le midrash d'Habacuc, reproduisant le texte du prophète, porte nettement « Kasdim ». Mais — et ceci est le détail piquant ! — le commentaire dit : « pasheru 'al hak-Kitti'im », (haec referuntur ad Graecos). L'auteur n'a pas, comme Duhm, l'audace de remplacer « Kasdim » par « Kittim » ; il se contente d'accommoder aux Grecs ce que le prophète avait dit des Babyloniens. Le procédé se maintient à travers les treize colonnes du manuscrit où la mention des Kitti'im revient au moins neuf fois. Signalons ici que dans le rouleau du Combat des fils de lumière contre les fils de ténèbres on rencontre les termes « Kitti'im d'Ashur » et « Kitti'im de Mizraïm ». MM. Sukenik, Albright, Brownlee, Ginsberg, estiment que les Grecs de Syrie sont les Séleucides et les Grecs d'Égypte désignent les Ptolémées.

Un autre problème du livre d'Habacuc est l'identification du « méchant » qui opprime le « juste ». On a proposé des solutions très diverses (31). Cette question n'embarrasse guère notre commentateur : « Quand le prophète dit : « Le méchant circonvient le juste », cela signifie que le méchant, c'est le prêtre méchant, et le juste, c'est le maître de justice ».

Nous ne pouvons songer à donner une étude complète sur le mi-

(28) Habacuc, I, 6.
(29) Chaine, *Introduction à la lecture des Prophètes*, 1932, 131.
(30) Humbert, *Problèmes du livre d'Habacuc*, 1944, 277.
(31) Humbert, *o.c.*, 249-279.

drash d'Habacuc. Disons, pour être bref, qu'on distingue au fond de la scène les Kitti'im, venus des îles de la mer avec leurs flottes, leurs armées, leurs chevaux, mais aussi avec leurs percepteurs d'impôts. De toute manière, c'est la ruine du pays ainsi occupé. Mais à l'avant-plan, l'intérêt se concentre sur la lutte entre les prêtres méchants et le bon prêtre, appelé « môreh haz-zedeq » (une fois : « môreh haz-zedaqah »), ce que M. W. H. Brownlee traduit : « Teacher of Righteousness ». Ce maître ou docteur de justice est, semble-t-il, à l'origine d'une « nouvelle alliance ». Dieu lui a fait connaître tous les mystères des discours de ses serviteurs les prophètes et voilà pourquoi ce « môreh » explique aux enfants d'Israël la signification des paroles prophétiques. A propos du texte : « Le juste vivra par sa foi », le commentaire déclare : « Cela s'applique à tous ceux qui observent la Loi dans la maison de Juda et que Dieu délivrera de la Maison du jugement en raison de leur foi dans le Docteur de justice ». Ce mystérieux personnage est non seulement persécuté par les prêtres méchants, mais il a été parfois trahi par les siens : il est question de la « maison d'Absalon » et des hommes de son conseil qui ont gardé le silence devant les reproches adressés au « Docteur de justice » et ne l'ont pas aidé contre l'homme de mensonge.

Selon M. W. H. Brownlee, ce Docteur de justice serait le fondateur de la secte juive d'où émanerait le midrash d'Habacuc. Quelle est cette secte ? Nous dirons les essais de réponse à cette question, quand nous aurons présenté le troisième rouleau dont le contenu serait le manuel de discipline d'une secte juive. Et nous dirons alors aussi les avis émis au sujet de la date des deux rouleaux.

Le rouleau de parchemin contenant le manuel d'une secte juive ([32]) était en deux morceaux, quand on le présenta à l'American School. A-t-il été ainsi cassé en deux par les Bédouins qui ont essayé de le dérouler ? C'est possible. La longueur totale du document est de 1,86 mètre et sa hauteur de 24 centimètres. Il est formé de cinq feuilles de parchemin cousues bout à bout. La première feuille est longue de 38 centimètres et contient les colonnes 1-3 ; la seconde, longue de 41 centimètres, porte les colonnes 4-5 ; la troisième a 38 centimètres et contient les colonnes 6-7 ; la quatrième, la plus longue (51 centimètres), renferme trois colonnes (8-10) ; la cinquième n'a que 18 centimètres et porte la dernière colonne (11). La largeur de ces onze colonnes d'écriture varie de 10 centimètres pour la première à 19 centimètres pour la sixième. Le nombre des lignes dans chaque colonne varie, lui aussi. Il y en a ordinairement 26. Les colonnes 6 et 8 en ont 27. La colonne 7 en compte 25. La onzième et dernière ne compte que 22 lignes.

(32) BASOR, 111, 9-12.

Les trois premières colonnes ont été un peu rongées par les vers à la partie supérieure, mais le texte n'a été atteint qu'à la première colonne. Par contre, au bas du rouleau, toutes les colonnes, sauf la dernière, ont été endommagées, si bien que la dernière ligne du texte et parfois les deux dernières sont lacunaires.

Le scribe qui a écrit le « Sectarian Document » n'est pas sans doute celui qui a écrit le rouleau d'Isaïe, mais M. John Trever pense que ces deux scribes étaient de la même époque. La paléographie est en général très semblable, avec quelques différences notables pour le aleph, le lamed, le mem final, le 'ayin et le qoph. La distinction entre le waw et le jod est moins nette que dans le rouleau d'Isaïe, l'écriture est moins régulière et aussi moins anguleuse (33).

Si maintenant l'on compare le rouleau d'Isaïe et le midrash d'Habacuc, d'après M. W. F. Albright, il y a une différence considérable entre l'écriture archaïque du rouleau d'Isaïe dont on s'est servi longtemps avant de venir le déposer dans la grotte et l'écriture relativement moderne du commentaire d'Habacuc dont on s'est peu servi. La différence est particulièrement frappante dans le cas du kaph médial et du samek, mais aussi pour d'autres lettres. Si donc le manuscrit d'Isaïe est antérieur au papyrus Nash, le midrash d'Habacuc lui est postérieur. Nous avons déjà dit que ces datations sont loin d'être acceptées unanimement.

Pour revenir au manuel de discipline d'une secte juive, nous ne connaissons encore son contenu que par les quelques considérations de M. Millar Burrows. Cet écrit semble bien contenir un rituel d'initiation pour ceux qui « entrent dans l'alliance ». Le prêtre énumère les bénédictions réservées à ceux qui obéissent aux lois et les initiés répondent : « Amen ». Puis les lévites énumèrent les malédictions contre ceux qui désobéissent et de nouveau les initiés répondent, comme dans le *Deutéronome* (XXVII, 15-26). Le reste du texte énumère les peines prévues pour les fautes commises contre les règles de la communauté. Les plus caractéristiques sont l'expulsion et la suspension pour un temps déterminé. Tout cela confirme M. Burrows dans l'idée que ce texte est un « manuel de discipline » pour un groupe organisé à la manière des ordres monastiques.

Comme les manuscrits ont été trouvés non loin de la Mer Morte, on s'est demandé si la bibliothèque n'appartiendrait pas à la secte des Esséniens. Nous avons entendu M. Sukenik proposer la même hypothèse. On a répété après Pline que les Esséniens résidaient aux environs d'En-Gadi, près de la Mer Morte, en bordure du désert de Juda (34).

Sans dénier toute probabilité à l'hypothèse essénienne, M. Bur-

(33) Fac-simile de la col. I du « sectarian document » : BASOR, 111, 10, fig. 2.

(34) *Dict. Bible* de Vigouroux, *Supplém.*, art. « Esséniens ».

rows estime préférable de chercher dans une autre direction. Il croit voir des relations entre les documents récemment retrouvés et ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « le document de Damas » (35). Découvert en 1896 dans une synagogue du Vieux-Caire, il a été publié en 1910 par Salomon Schechter (36) sous le titre : « Fragments of a Zadokite Work ». Israël Lévi (37) y voyait aussi « un écrit sadducéen antérieur à la destruction du temple ». Le R. P. M. J. Lagrange (38) a parlé avec plus de réserve de « la secte juive de la Nouvelle Alliance au pays de Damas » et a montré la fragilité des hypothèses lancées pour rattacher la secte de Damas à un groupement connu, au moins de nom : Judéo-chrétiens, Pharisiens, Samaritains, Dosithéens, Esséniens, Zélotes, Sadducéens. Il est prudent de s'en souvenir et de se contenter de souligner les points de contact entre le Document de Damas et les manuscrits du désert de Juda. Le fait le plus frappant est peut-être la présence de part et d'autre du « Docteur de justice » dont il a été parlé à propos du midrash d'Habacuc; comme aussi la mention de la « Nouvelle Alliance ». M. Ginsberg pense à son tour que le midrash d'Habacuc, le Manuel de discipline, comme aussi les rouleaux de l'Université de Jérusalem dont il sera parlé plus loin, ont été produits par une seule et même secte. Il la définit dans les termes suivants : « the Sect of the Covenant of Damascus in its pre-Damascene stage » (39).

Supposons un instant que les vues de MM. Burrows et Ginsberg soient acceptées, aurait-on trouvé pour autant un point de repère ferme pour déterminer l'âge de nos manuscrits ? Malheureusement non. Car au lieu d'être fixe, le point de repère est extrêmement flottant. M. G. Hölscher (40) a parlé de la divergence d'opinions « monstrueuse, presque grotesque » au sujet de l'âge du document de Damas. Ces termes sont à peine exagérés quand on constate que les essais de datation vont de l'époque des Séleucides au début du onzième siècle après Jésus-Christ. Va-t-on recommencer à tâtonner de même manière au sujet des manuscrits du désert de Juda ? Il semble bien, puisqu'un savant juif américain, M. Salomon Zeitlin, n'hésite pas à affirmer avec force que, pour lui, toute la découverte est peut-être une duperie (« a hoax ») et que, si elle est authentique, elle n'a pas grande importance, tous les manuscrits étant de la période médié-

(35) *Dict. Bible* de Vigouroux, *Supplém.*, art. « Apocryphes de l'Anc. Test. » : 5. Le Document Sadocite, col. 396-403. — *Encyclopaedia Judaïca*, Berlin, Eschkol, III, 750-753, art. « Damaskusschrift », avec bibliographie jusqu'en 1929.

(36) S. Schechter, *Documents of Jewish sectaries* : Vol. I, *Fragments of a Zadokite work*, Cambridge, University Press, 1910.

(37) *Revue des Etudes Juives*, LXI, 1911, 161-205.

(38) *Revue Biblique*, 1912, 213-240, 321-360.

(39) BASOR, 112, 21.

(40) *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft*, 1929, 22.

vale. Pour ce critique (41), c'est un axiome que les Juifs n'ont écrit des commentaires sur les livres prophétiques qu'à une période tardive. Il est aussi évident pour lui que le document de Damas a vu le jour pendant le moyen âge. Tous les passages où l'on rencontre l'expression « môreh haz-zedeq » (doctor iustitiae) (42) sont d'époque tardive. Un autre argument conduisant à la même conclusion est l'emploi du mot « El » pour désigner Dieu dans le manuel de discipline. Si ce document appartenait à une époque antérieure à la ruine de Jérusalem, raisonne M. Zeitlin, son auteur aurait employé les noms « Jahvé » ou « Adonaï » qui étaient alors en vogue parmi les Juifs. « The use of the word « El » by the author clearly indicates that it was written during the Middle Ages ». Tous ces arguments n'ont pas la même valeur. Mais tout le monde tombera d'accord avec M. Zeitlin pour regretter qu'on ne possède pas, comme élément de datation, les jarres dans lesquelles les manuscrits étaient enfermés.

Il sera intéressant de suivre le développement de cette discussion. « Wait and see », dit le flegme anglais.

Nous ne savons pas grand'chose du dernier rouleau acquis par le couvent de Saint-Marc. « Ce quatrième manuscrit », nous dit M. Trever (43), « était en si mauvais état que je n'ai rien pu faire d'autre que de le photographier comme il était, sans essayer de le dérouler. » Ce rouleau a une hauteur de 34 centimètres. C'est, semble-t-il, le plus haut de tous ceux qui ont été retrouvés au désert de Juda. Son diamètre, au point le plus large, vers le milieu, est de 4,5 centimètres. A l'extrémité la mieux conservée on compte 18 tours dans le rouleau, ce qui indique une longueur assez considérable. De petits morceaux détachés on a réussi à tirer quelques détails sur la paléographie du manuscrit : son écriture ressemble à celle du rouleau d'Isaïe. Sur un de ces fragments on est parvenu à lire deux mots d'araméen : « anasha » (homme) et « ar'a » (terre), ce second mot précédé du lamed. Ceci suggère que ce manuscrit pourrait être en araméen.

L'Université hébraïque de Jérusalem est entrée en possession de six rouleaux. Deux ne sont pas encore déroulés. M. Sukenik a donné

(41) *The Jewish Quarterly Review*, XXXIX, 236-237.

(42) On peut se demander d'où vient dans la Vulgate latine le « doctor iustitiae » de Joël, II, 23. L'expression n'est pas dans les LXX. Elle est imparfaitement attestée par le T.M. qui porte « môreh lizdaqah », ce que certains traduisent « pluie en suffisance(?) ».

(43) BA, XI, 3, p. 53. — D'après une communication orale de M. Sukenik, lors de la conférence qu'il a faite à l'Institut d'orientalisme à Louvain, le 9 février dernier, on aurait réussi à dérouler le manuscrit, du moins en partie, assez pour avoir pu l'identifier comme étant le livre d'Hénoch en araméen. *Le Figaro Littéraire* du 26 février confirme cette information à la suite d'une enquête faite à Rome près des professeurs de l'Institut Biblique Pontifical.

de ces deux rouleaux une reproduction photographique (44). Quand on regarde ces masses informes, on comprend que le professeur de l'Université de Jérusalem aille en Amérique demander à la technique du Nouveau-Monde de rendre à la science ces deux documents (45).

Des quatre rouleaux qui restent, il en est un que nous appellerons « le livre du Combat ». Les trois derniers appartiennent à une seule et même œuvre qu'on peut intituler : « chants d'action de grâces ».

Le livre du Combat (46) mesure 2,90 mètres en longueur. Il comprend 19 colonnes d'écriture, larges de 11 centimètres environ. Chaque colonne compte de 16 à 18 lignes de texte, du moins dans l'état actuel du rouleau. Comme pour le commentaire d'Habacuc et le manuel de discipline, la partie supérieure du volume est intacte, mais le bord inférieur est rongé au point que les lacunes envahissent plusieurs lignes. La hauteur moyenne du rouleau est de 16 centimètres. Sa hauteur primitive devait être d'environ 20 centimètres.

L'écriture du livre du Combat ressemble à celle du commentaire d'Habacuc plus qu'à celle du manuel de discipline ou du livre d'Isaïe. Les lettres kaph, phe, zade, comme aussi le mem et le nun, ont une forme spéciale en finale. Au jugement de M. Ginsberg, la paléographie et l'orthographe sont hérodiennes plutôt que macchabéennes.

Autre chose est l'époque à laquelle le livre aurait été composé. Suivant MM. Sukenik et Ginsberg, le livre du Combat prouverait l'origine préromaine de la secte juive d'où proviennent les rouleaux retrouvés. Le « terminus post quem » de la composition de cette œuvre serait indiqué dans la mention faite à la première colonne des « Kitti'im de Mizraïm » et des « Kitti'im d'Ashur ». Nous avons vu que MM. Sukenik, Albright, Brownlee, Ginsberg, sont d'accord pour reconnaître dans ces expressions une désignation des Ptolémées et des Séleucides. Le livre du Combat aurait donc été composé après le partage de l'empire d'Alexandre entre les diadoques.

Quant au « terminus ante quem », M. Sukenik en voit un indice dans le fait qu'on parle dans cette œuvre du « prêtre en chef » (kohen ha-rôsh) et non pas du « grand-prêtre » (hak-kohen hag-gadôl). Cette dernière manière de parler caractériserait les rois Asmonéens, tandis que l'expression « kohen harôsh » leur serait antérieure. Le livre du Combat aurait donc été composé avant l'avènement des Asmonéens.

(44) MEG, Pl. II.

(45) *The New York Times*, du 15 février dernier, annonce l'arrivée en Amérique du Professeur Sukenik qui durant ce voyage est passé à Rome, à Bruxelles, à Louvain, à Leyden et à Amsterdam. Dans sa causerie à l'Université de Louvain, il nous a dit qu'il avait eu l'honneur d'écrire au Souverain Pontife pour lui faire part de sa découverte et qu'il avait reçu en réponse une lettre de Sa Sainteté. A Rome il a eu des entretiens avec S. E. le Cardinal Tisserant et avec le R. P. Bea, Recteur de l'Institut Biblique Pontifical.

(46) MEG, Planches V-IX.

Ici, M. Ginsberg (47) est moins convaincu. La secte à laquelle appartenait la bibliothèque retrouvée peut avoir employé une terminologie spéciale. Comme le rôle du « kohen ha-rôsh » dans le livre du Combat est essentiellement militaire, ce terme peut fort bien n'être pas synonyme de « grand-prêtre », mais désigner plutôt le « meshiaḥ milḥamah » (unctus ad bellum), suivant le langage rabbinique au sujet du prêtre dont il est fait mention dans le Deutéronome (XX, 3). Le seul « terminus ante quem » qu'accepterait M. Ginsberg, il le tirerait encore de la mention des Séleucides et des Ptolémées : le document aurait été composé avant l'extinction du royaume des Séleucides (63 avant J.-C.), à fortiori avant l'extinction du royaume des Ptolémées (31 avant J.-C.).

M. Zeitlin (48) rejette également l'argumentation échafaudée par M. Sukenik sur l'usage du terme « kohen ha-rôsh ». En fait, affirme-t-il, le terme « kohen ha-rôsh » était employé dans la littérature du moyen âge. Nouvelle preuve que les manuscrits retrouvés sont de l'époque médiévale.

Laissons les questions de date et occupons-nous du contenu des 19 colonnes de texte que comporte le livre du Combat. Ce contenu ne nous est encore que très imparfaitement connu : quelques indications et quelques extraits dans le rapport préliminaire publié par M. Sukenik (49).

Le thème est celui de la lutte entre les « benê ôr » et les « benê ḥoshek », entre les fils de lumière et les fils de ténèbres. Les fils de lumière sont les fils de Lévi, les fils de Juda, les fils de Benjamin. Quand ils revinrent du « midbar » (désert) des nations pour s'établir dans le « midbar » de Jérusalem, ces fils de lumière engagèrent la lutte contre les fils de ténèbres. Parmi ces derniers, nous trouvons les Edomites, les Moabites, les Ammonites et les Kitti'im d'Ashur (identifiés avec les Grecs de Syrie ou Séleucides). Tout d'abord les fils de lumière réussissent à abattre l'impiété ; mais alors, semble-t-il, c'est toute l'armée de Bélial qui intervient et la lutte s'étend à tous les peuples. Il semble donc bien que le combat engagé est celui de Dieu même contre ses ennemis. La composition appartiendrait à la littérature apocalyptique.

S'il en est ainsi, il faudrait considérer la description de l'armée et les instructions pour le combat comme relevant surtout d'une littérature d'imagination qui poursuit un but d'édification.

L'armée comprend fantassins et cavaliers. Il y a aussi des « shôterim » (scribes) formant le bataillon d'administration : ils dépouillent les cadavres, recueillent le butin, s'occupent du ravitaillement. On se rappellera ici le scribe du Papyrus Anastasi I : il accompa-

(47) BASOR, 112, 20-21.
(48) *The Jewish Quarterly Review*, XXXIX, 246-247.
(49) MEG, 15-26.

gnait l'armée égyptienne et provoquait l'admiration des peuplades de Canaan qui s'écriaient : « Quel savant scribe ! ». Il est aussi fait mention des fuyards : on les assimile aux prisonniers.

Les cavaliers sont choisis parmi les hommes de 30 à 45 ans ; les scribes ont de 40 à 50 ans ; les gardiens des camps sont des hommes mûrs, de 50 à 60 ans. Le reste de l'armée est constitué par des hommes de 25 à 30 ans.

L'armée est répartie en sections et sous-sections. Il y a des milliers, des centaines, des cinquantaines et des dizaines : nous dirions des bataillons, des compagnies, des pelotons et des escouades. Il y a un chef à la tête de chacune de ces unités et chacune d'elles a son enseigne avec des inscriptions. Parmi ces inscriptions, il en est qui conviennent quand on marche au combat, d'autres sont pour le combat même. Il en est enfin pour le retour du combat.

Comme dans la littérature apocalyptique, les trompettes jouent dans cette armée un très grand rôle. Elles sont confiées aux prêtres et aux lévites. Comme les enseignes, elles sont ornées d'inscriptions.

Avant le combat, le « kohen ha-rôsh » (le prêtre en chef) prend la parole pour encourager le peuple. Il leur dit : « N'ayez pas peur ! Ne tremblez pas devant eux ! Ne reculez pas ! ». Puis, parlant des ennemis, il ajoute : « C'est une assemblée de perversité ! C'est dans les ténèbres qu'ils opèrent, c'est vers les ténèbres que vont leurs désirs ! Ce à quoi ils aspirent, c'est le « tohu » et le « bohu » (le vide et le néant) ». Il faut se rappeler que les ennemis sont les « fils de ténèbres ». Nous retrouvons ici les ténèbres et le tohu et bohu des premiers versets de la Genèse.

Le prêtre en chef fait ensuite entendre un chant guerrier, dans lequel abondent les réminiscences bibliques :

« Lève-toi, héros puissant !
Fais captive ta captivité, soldat glorieux !
Dépouille celui qui te pille, guerrier vaillant !
Mets ta main sur la nuque de tes ennemis,
ton étendard sur les monceaux de cadavres.
Frappe les païens, tes adversaires,
Que ton glaive dévore la chair de péché !
Remplis ta terre de gloire
et ton héritage de bénédiction !
Que les troupeaux abondent dans tes pâturages,
L'argent, l'or et les pierres précieuses dans tes palais !
Sion, que grande soit ta joie !
Resplendis, Jérusalem, chante ton allégresse !
Exultez, vous toutes, villes de Juda !
Laisse tes portes ouvertes
Pour que vienne à toi l'armée des nations.
Leurs rois te serviront ;
Ils se proterneront devant toi...
Ils lècheront la poussière de tes pieds.

Filles de mon peuple,
Poussez des cris d'allégresse,
Revêtez des ornements de gloire. »

Dûment exhortés et encouragés, les hommes vont au combat suivant un ordre de bataille qui nous est décrit à la septième colonne du rouleau ([50]). Il y a d'abord les frondeurs qui, soutenus par les trompettes, lancent sept fois des pierres. Alors résonne la sonnerie du retour et les frondeurs se retirent et rentrent dans les rangs. On fait ensuite sortir toute l'armée, infanterie au centre, cavalerie aux ailes. Entraînés par le vacarme étourdissant que font les prêtres et les lévites avec leurs trompettes et leurs cornes, les soldats se lancent à l'attaque. Déjà en entendant la formidable fanfare, les ennemis sentent leur cœur fondre comme l'eau dans leur poitrine. Les murs de Jéricho, autrefois, ont-ils résisté aux trompettes des prêtres et à la clameur du peuple élu ? Mais pour achever la défaite de l'ennemi, les guerriers lancent sept fois leurs traits. Alors se fait entendre la sonnerie du retour, exécutée sur une note grave, basse et soutenue, en opposition à la sonnerie de l'assaut qui avait été aiguë et violente.

On a dit de cette description qu'elle était un rituel de combat ([51]). L'expression est heureuse. Il y a aussi le rituel pour la célébration de la victoire sur le champ de bataille. On le trouve à la douzième colonne du rouleau :

« Quand ils auront laissé les tués pour venir au camp, ils chanteront tous ensemble l'hymne du retour. A l'aurore, ils laveront leurs vêtements et se purifieront du sang des cadavres de péché. Ils retourneront au point de rassemblement où ils se sont mis en rangs avant que tombent les tués parmi les ennemis et là ils béniront tous ensemble le Dieu d'Israël et ils exalteront son nom dans un joyeux unisson. Ils élèveront la voix et diront : « Béni soit le Dieu d'Israël qui maintient la grâce de son alliance et les témoignages de salut parmi le peuple racheté par lui... ».

Seule une publication intégrale du livre du Combat nous permettra de nous faire une idée exacte de la nature de cette œuvre qui, au premier abord, apparaît comme passablement étonnante, étrange. En attendant, il est parfaitement vain d'accumuler des hypothèses.

Le dernier manuscrit dont nous avons à entretenir nos lecteurs contient, semble-t-il, des chants d'action de grâces. On a dit qu'il comprenait trois rouleaux. Ce sont plutôt trois doubles feuilles ([52]), comportant chacune quatre colonnes de texte. Il y a donc en tout douze colonnes. Les pages sont hautes de 30 centimètres. On compte dans une colonne jusqu'à 34 lignes d'écriture. La largeur de deux colonnes dont on a publié la reproduction photographique en gran-

(50) Traduction en anglais par le R. P. Bauchet, O.C.D., dans *Scripture (The Quarterly of the catholic biblical Association)*, IV, 1 (janvier 1949), 21-22.
(51) *Recherches de Science Religieuse*, XXXV, 590.
(52) MEG, Planches X-XIII.

deur naturelle est de 13 centimètres pour l'une et de 14,5 centimètres pour l'autre. Si les feuilles ont été d'abord réunies en un seul rouleau, celui-ci devait avoir une longueur d'au moins deux mètres. L'écriture ressemble à celle du livre du Combat, mais les caractères sont plus espacés, moins anguleux.

Cet ouvrage renferme des poèmes qui rappellent par leur style le psautier canonique. M. Sukenik nous livre le texte de deux de ces chants. C'est mieux que rien, mais c'est insuffisant pour asseoir un jugement sur le livre entier qui renferme sans doute deux douzaines de ces cantiques.

Le premier chant débute comme suit : « Je te rends grâce, Seigneur, parce que tu as mis mon âme dans le sachet de vie et tu m'as protégé des embûches de la fosse... ». On reconnaît une réminiscence de *I Samuel* (XXV, 29) ([53]).

Le second chant commence ainsi : « Je te rends grâce, Seigneur, parce que tu as racheté mon âme de la fosse et tu m'as fait monter du shéôl de perdition... ». Ce début rappelle le *psaume* XVI, 10.

Devant ces chants d'action de grâces, on va vraisemblablement se retrouver devant la même difficulté d'interprétation que pour certains psaumes canoniques. Y est-il question de la vie présente seulement ou le Psalmiste parle-t-il, veut-il parler de la vie future ?

Jugeant d'après les deux chants dont nous venons de faire mention, les auteurs arrivent à des conclusions opposées. Le premier chant, estime Ginsberg ([54]), implique clairement qu'il est destiné au survivant individuel qui sort sain et sauf de la bataille livrée aux ennemis des fils de l'Alliance. Le second chant décrit en termes imagés les dangers courus par le poète et convient au même but que le premier. Si bien que, dans un certain sens, conclut M. Ginsberg, le rouleau des chants d'action de grâces pourrait bien être simplement la continuation du livre du Combat.

Pour un autre auteur ([55]), « les deux fragments publiés laissent paraître une évolution surprenante dans les croyances du peuple juif. On y découvre une conception entièrement nouvelle de l'au-delà, une foi en la résurrection des âmes, le salut des bons et la damnation des méchants. »

Nous attendrons la publication de la collection entière pour savoir ce qu'il faut penser de ce problème et de tous les autres que nous avons signalés au cours de cet article.

Louvain. G. LAMBERT, S. I.

(53) Sur le « sachet » ou « faisceau » de vie, cfr Frazer, *Le Folklore dans l'A.T.*, trad. Audra, Paris, Geuthner, 1924, 246-253.
(54) BASOR, 112, 22.
(55) *Recherches de Science Religieuse*, XXXV, 591.

NOTE SUR LES VARIANTES DE SENS D'ISAIE 42 et 43 DANS LE MANUSCRIT DU DESERT DE JUDA

Le R. P. J. M. Paul Bauchet, O.C.D., professeur de philologie sémitique, nous envoie de Jérusalem, où il réside, la note suivante ; il nous a semblé que nos lecteurs, informés sur l'ensemble de la découverte par le travail du P. Lambert, liraient avec intérêt cette attentive comparaison du texte massorétique et du texte du désert de Juda. Nous remercions le P. Bauchet de cette marque de sympathie envers notre revue. N.d.l.R.

Remarque préliminaire de l'auteur.

Ces variantes sont données d'après le texte édité par le professeur Sukenik dans son livre *Meghillot Ghenouzot*, Jérusalem, 1948. M. Sukenik, on le sait, estime que le manuscrit en question serait antérieur à l'époque des Maccabées.

Comme on le constatera aisément dans le parallèle ci-dessous, les variantes du manuscrit sont *pour le sens* la plupart du temps peu importantes. Les variantes orthographiques et morphologiques sont par contre du plus haut intérêt, car elles révèlent un texte prémassorétique assez différent, phonétiquement parlant, de celui de la Bible hébraïque. Le total de *toutes* les variantes pour ces deux chapitres s'élève au nombre de 240. Comme l'indique le titre de cette note, nous nous bornons *aux variantes de sens*.

Isaïe XLII

	Texte massorétique (traduction Crampon)	*Manuscrit du désert de Juda* (traduction inédite des variantes)
v.1.	Il répandra *la* justice parmi les nations	*Et* il répandra *ma* justice parmi...
4.	... dans l'attente de *sa* loi	... dans l'attente de *ses* lois
5.	... le Dieu *Yahweh*	... le Dieu *Elohim*
8.	Je suis Yahweh, *c'est là* mon nom et je ne donnerai pas ma gloire à un autre	Je suis Yahweh ; *et* mon nom et ma gloire je ne (les) donnerai pas à un autre
9.	... et j'en annonce *de* nouvelles	et j'annonce *les* nouvelles
11.	Que le désert et ses villes *élèvent* la voix, les campements habités par Cedar, que les habitants de Gela...	Que le désert élève la voix (1), ses villes *et* les campements habités par Cedar, *et* que...
13.	*Il pousse le cri de guerre*, un cri éclatant ; il déploie sa force	*Il annonce* (2) ; il crie même ; il déploie sa force
14.	Je me suis tu...	Je me suis tu *certes*
16.	... qu'ils ne connaissent pas	mot à mot : *et* ils ne (le) connaissent pas
20.	*Il* a eu ses oreilles ouvertes	*Ils* ont ouvert les oreilles
21.	donner une loi grande et magnifique	*et il a élevé* une loi et *il l'a rendue magnifique*

(1) On peut traduire aussi : que le désert élève ses villes, *et que* Cedar *installe* ses campements.

(2) Erreur probable de copie.

22. dépouillés	(ils sont) *à la* déprédation
23. y prendre garde	*et* y prendra garde
24. et dont ils n'ont pas écouté *la* loi	et ils n'ont pas écouté *ses* lois

Isaïe XLIII

3. et Saba	le nom est au pluriel
4. *des* hommes	*l'*homme
6. *de l'*extrémité	*des* extrémités
9. et *nous* a fait entendre	*et* a fait entendre
9. qu'*on* (les) *entende*	qu'*ils* (se) *fassent entendre* (leçon probablement meilleure).
10. *et mon* serviteur	*mon* serviteur
11. Il n'y en aura point	Il n'y en *a* pas (mot à mot : il n'y en a pas eu)
14. dont ils sont si fiers (tournure pour rendre un substantif au singulier)	le substantif correspondant est au pluriel
19. des *fleuves* dans la terre aride	des *sentiers* (3)
20. mon peuple, mon élu	mon peuple *et* mon élu
21. qui *publiera* ma louange	*et* ils *diront* ma louange
23. les brebis de *tes* holocaustes	de brebis en holocauste
23. *Je ne t'ai pas été à charge pour des offrandes*	*Tu ne m'as pas fait d'offrande*
24. par *tes* iniquités	par *ton* iniquité
25. *tes* fautes	*ta* faute
25. Je ne me *souviendrai* plus	Je *n'évoquerai* plus à *nouveau*
28. aux outrages	Il semble possible, à première vue, de traduire le manuscrit : *à ceux qui l'outragent*. Mais le problème est plus complexe en ce qui concerne le véritable thème vocalique du mot.

Jérusalem.

J.-M. Paul BAUCHET, O.C.D.
prof. de phil. sémitique.

(3) Erreur de copiste probablement causée par le souvenir du dernier mot du verset 16 précédent.